



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

02 MARS 2021

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 2 mars 2021

Concerne:

**Interpellation au sujet des perspectives du secteur
touristique au Luxembourg face à la pandémie du COVID-19**

Monsieur le Président,

Par la présente, conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je vous informe de ma volonté **d'interpeller le Gouvernement au sujet des perspectives du secteur touristique au Luxembourg face à la pandémie du COVID-19.**

Même si les aides financières étatiques ont aidé et continueront à soulager l'effet néfaste de la crise, le secteur touristique se trouve parmi les secteurs les plus fortement touchés par la pandémie du COVID-19. L'évolution de la pandémie étant incertaine, les conséquences pour le secteur pourraient s'avérer encore plus dramatiques, avec éventuellement des pertes irré récupérables au niveau du tissu économique.

Notons que le Gouvernement a attaché dans son accord de coalition une importance particulière au développement du secteur touristique, notamment à travers la stratégie « Tourisme 2022 » et la stratégie « Meetings, Incentives, Conferences, Exhibitions (MICE) », qui cherche à développer le tourisme de congrès.

Dans le cadre de cette interpellation, je souhaite aborder entre autres les sujets suivants :

- Les conséquences de la crise sanitaire pour le secteur touristique au Luxembourg ;
- L'impact de la crise sanitaire sur la mise en œuvre concrète du « plan quinquennal en faveur du tourisme 2018-2022 » et des stratégies susmentionnées ;
- Les mesures envisagées afin de donner des perspectives au secteur face à un avenir toujours incertain.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Stéphanie EMPAIN
Députée